

# BULLETIN AGROMÉTÉOROLOGIQUE

## Situation météorologique

### Situation pluviométrique

Cette décade est marquée par la poursuite des activités pluvio orageuses sur le centre sud, le Nord Est et le Sud du pays. Le Nord Ouest et le Centre Ouest sont marqués par une accalmie au cours de ces dix jours.

Aucune pluie n'a été enregistrée dans les régions de Saint Louis, Louga, Thiès, Diourbel et Dakar. Cette pause pluviométrique, si elle perdure, pourrait occasionner des faux départs et compromettre les semis observés dans ces localités.

Par contre, le Nord Est (Matam) a été bien arrosé avec des cumuls de la période allant de 52.5 mm à Ogo à 24 mm à Ranérou.

Dans le Centre Sud (Fatick, Kaolack, Kaffrine), les activités pluvio orageuses ont été bien présentes avec les cumuls décadaires qui ont atteint par endroits 90 mm (Nioro). Ces bonnes pluies ont permis le maintien d'une bonne alimentation en eau des jeunes plantules dont le semis a été faite avec les pluies du 27 juin.

A l'Est et au Sud, on a connu un regain des manifestations pluvieuses. Le Sud Ouest a été le plus arrosé; 8 à 9 jours de pluie pendant la décade. Un maximum journalier de 109 mm de pluie à été recueilli à Diouloulou durant la journée du 7 Juillet. Les cumuls décadaires ont dépassé 100 mm dans la quasi-totalité des postes allant jusqu'à 234 mm à Diouloulou.

### Perspectives de la deuxième décade de Juillet 2018

Du 10 au 14 juillet, l'essentiel des pluies sera notée sur les régions Sud et Centre sud du pays. Hormis Matam, les régions du Nord et Centre ouest ne seront quasiment pas touchées par les activités pluvieuses.

Mais à partir du 17 Juillet la situation redeviendra favorable à partir du Sud Ouest et pourra évoluer en fin de décade vers le Centre du territoire avec possibilité d'extension vers le Nord.

### Sommaire

- **Météo:** Pause pluviométrique au Nord et au Centre Ouest durant toute la décade
- **Hydrologie:** Faiblesse des écoulements sur les cours d'eau
- **Agriculture:** Démarrage des semis en humide sur tout le pays
- **Situation pastorale :** Quasi inexistence des pâturages
- **Suivi des marchés** Faible niveau d'approvisionnement des marchés ruraux de collecte

| Stations     | Dates de début de la saison |            |            |
|--------------|-----------------------------|------------|------------|
|              | 2018                        | 2017       | Normale    |
| Saint Louis  | _                           | 26 juin    | 24 juillet |
| Podor        | _                           | 13 aout    | 1er aout   |
| Matam        | 27 juin                     | 26 juin    | 7 juillet  |
| Ranérou      | 27 juin                     | 26 juin    | 11 juillet |
| Louga        | 27 juin                     | 26 juin    | 19 juillet |
| Linguère     | 27 juin                     | 26 juin    | 11 juillet |
| Diourbel     | 27 juin                     | 26 juin    | 02 juillet |
| Bambey       | 27 juin                     | 27 juin    | 06 juillet |
| Thiès        | 27 juin                     | 28 juin    | 11 juillet |
| Mbour        | 27 juin                     | 27 juin    | 12 juillet |
| Dakar Yoff   | 27 juin                     | 08 juillet | 19 juillet |
| Fatick       | 27 juin                     | 27 juin    | 02 juillet |
| Kaolack      | 27 juin                     | 26 juin    | 25 juin    |
| Kaffrine     | 27 juin                     | 28 juin    | 22 juin    |
| Koungheul    | 27 juin                     | 29 juin    | 17 juin    |
| Nioro du Rip | 27 juin                     | 27 juin    | 22 juin    |
| Tambacounda  | 27 juin                     | 08 juin    | 12 juin    |
| Goudiry      | 27 juin                     | 21 juin    | 10 juillet |
| Bakel        | 27 juin                     | 21 juin    | 04 juillet |
| Kédougou     | 03 juin                     | 29 mai     | 31 mai     |
| Kolda        | 13 juin                     | 27 mai     | 11 juin    |
| Vélingara    | 13 juin                     | 08 juin    | 15 juin    |
| Ziguinchor   | 27 juin                     | 22 juin    | 15 juin    |
| Cap Skirring | _                           | 22 juin    | 17 juin    |

## Situation hydrologique

Au cours de cette première décade du mois de juillet 2018, une première onde de crue est observée sur le fleuve Sénégal. L'écoulement a aussi débuté sur la Falémé un affluent du fleuve Sénégal. Sur le fleuve Gambie à la station de Mako il n'est pas encore effectif.

### BASSIN DU FLEUVE SENEGAL

#### STATION DE BAKEL

A la station de Bakel une première onde de crue a débuté à la date du 4 juillet 2018 avec le niveau du fleuve se situant à la cote de 478cm. Elle s'est poursuivie jusqu'à la fin de la décade avec une cote de 487 cm le 10 juillet à 18 heures.

#### STATION DE MATAM

A la station de Matam, c'est à la date du 5 juillet que l'onde de crue a débuté avec une cote de 280 cm à

8 heures. Elle s'est prolongée jusqu'à la date du 10 juillet à 18 heures avec une cote à l'échelle de 373 cm.

#### STATION DE PODOR

A la station de Podor, l'onde de crue a débuté à la date du 5 juillet 2018 avec une cote à l'échelle de 279 cm. Elle s'est prolongée jusqu'à la date du 10 juillet à 18 heures avec une cote à l'échelle de 298 cm.

### BASSIN DE LA FALEME

#### STATION DE KIDIRA

A la station de Kiidra, l'écoulement a débuté à la date du 2 juillet 2018. Le niveau du fleuve a alterné légères hausses et baisses pendant toute la décade. A la date du juillet 2018 il est à la cote de 115 cm.

## Situation agricole

### Mise en place des intrants

Les mises en place et les cessions des intrants agricoles se poursuivent.

### Dynamique des semis et phénologie des cultures

Les semis en humide ont démarré dans la plupart des régions avec les pluies du 27 juin qui ont touché presque toutes les localités.

Dans la zone Nord, la région de Matam, malgré les premières pluies enregistrées le 27 juin les semis ont démarré vers la fin de la décade. La région de Saint-Louis, c'est le niébé et le mil qui ont été semés tandis qu'à Podor c'est le mil, le sorgho et le béréf.

Pour la région de Kédougou, le sorgho semé à sec est au stade plantule et les opérations de labour pour les périmètres rizicoles ont aussi démarré et se poursuivent.

Dans la région de Kolda, les semis à sec du mil ont démarré dans la dernière décade de mai notamment dans le département de Médina Yoro Foula. Quant aux semis en humide, ils ont démarré dans la première quinzaine du mois de juin et se poursuivent. Pour l'arachide et le riz, leurs semis ont débuté vers la

Dans la région de Sédhiou, les semis ont démarré avec les premières pluies localisées notées à la date du 3 juin et 6 juin marquant les débuts de semis du mil et du maïs. Les deux vagues de semis de l'arachide, du maïs et du riz ont démarré avec les pluies du 15 et du 27 avec des cumuls significatifs enregistrés.

A la date du 10 juillet, les semis se poursuivent pour toutes les spéculations sur le territoire national. Le stade phénologique des cultures se présente comme suit :

- Mil semé à sec est stade plantule 3 à 5 feuilles avec un bon comportement ;
- Mil semé en humide est au stade plantule 2 à 3 feuilles avec une bonne levée ;
- Maïs est au stade levée avec bonne levée ;
- Sorgho est au stade plantule dans le Kédougou ;
- Arachide, riz, coton, sont au stade levé.

Pour ce qui concerne l'entretien des cultures, le premier sarclage pour le mil a démarré.

## Situation phytosanitaire

### Résumé

La situation phytosanitaire de cette décade se résume par la présence d'oiseaux granivores dans les localités de Boynadji et de Ndouloumadji Dembé du département de Matam. Des prospections de surveillance sont en cours au niveau des zones agroécologiques couvertes par les bases de Daara, Nganda et Notto.

### I. Situation phytosanitaire

#### Oiseaux (*Quelea quelea* et *Passer luteus*)

Les prospections menées par les techniciens ont révélé la présence d'oiseaux granivores au niveau des périmètres rizicoles de Boynadji et de Ndouloumadji Dembé du département de Matam où les récoltes sont en cours. Des traitements à la dérive sont effectués par les UPV (Unités de Protections des Végétaux) et 199L de produit UL ont été pulvérisés en douze (12) sorties.

Dans le département de Podor, sur l'ensemble des arrondissements prospectés, une accalmie est notée sauf au niveau des sites de Walaldé et Thiangaye où la population aviaire est forte et les dortoirs inaccessibles. De ce fait des traitements aériens sont obligatoires pour avoir de bons résultats sur ces deux points chauds.

### PERSPECTIVES

- Redynamisation et poursuite de la sensibilisation des Comités de Lutte Villageois (CLVs) ;
- Intensification des prospections ;
- Organisation des missions de suivis et de surveillances de la campagne phytosanitaire ;
- Encourager la lutte commune entre la Mauritanie et le Sénégal.

### RECOMMANDATIONS

1. Les bonnes pratiques agricoles et les méthodes de luttés physiques et mécaniques doivent être appliquées par les producteurs pour une gestion intégrée des déprédateurs,
2. Au niveau paysan, diagnostiquer la présence de ravageurs sur les plantes,
3. Procéder à l'élimination des plantes présentant les signes d'attaques, procéder à une rotation systématique des cultures et/ou faire la jachère.

## Situation pastorale

### I. Situation alimentaire et état du cheptel

#### 1.1 Etat des pâturages

On note une quasi-inexistence de pâturages rendant la situation alimentaire du bétail très difficile.

Le pâturage aérien (arbres), est très sollicité pour l'alimentation du bétail.

Suite aux intempéries du 27 juin, le cheptel a subi un grand stress et beaucoup de mortalités ont été enregistrées. En effet, l'humidité consécutive aux précipitations a fortement dégradé la qualité du pâturage résiduel. Cependant l'espoir est permis avec un début de levée de l'herbe.

Le prix du sac de paille d'arachide varie entre 3 000 à 5 000 francs selon les localités.

#### 1.2 Etat d'embonpoint du cheptel

Embonpoint moyen à mauvais selon les localités.

### II. Abreuvement du bétail

Il s'effectue pour l'essentiel des zones au niveau des ouvrages hydrauliques permanents (puits et forages). La présence des transhumants entraînent une forte concentration au niveau de ces forages et puits.

A Kédougou, les mares bien remplies assurent l'abreuvement du bétail.

#### III. Mouvement du bétail

On note à Kaffrine un déplacement des troupeaux de la zone nord (Gniby) vers la zone sud (foret de Dankou (Diamagadio)). Les transhumants sont plus concentrés dans la commune de Boulel.

Les transhumants venus des régions de Thiès et de Fatick sont entrés dans le département de Malem Hodar. Ils viennent s'ajouter aux transhumants des régions de Louga et de Diourbel. Ils écumant l'ensemble du département avec de fortes concentrations au niveau des forages.

## Situation pastorale (suite)

Dans la région de Tamba, nous observons les mouvements internes d'un département, d'un arrondissement à l'autre mais aussi les mouvements du bétail en provenance du Mali, de la Mauritanie et de l'intérieur du pays (Matam, Podor, Thiès, Fatick etc.)..

### IV. Situation zoo sanitaire

A Malem Hodar la fièvre aphteuse continue à sévir dans la commune de Sagna, tandis que le botulisme équin est encore signalé à Delby dans la commune de Dianké Souf.

L'évènement de la décade est la forte mortalité enregistrée avec le froid engendré par les précipitations, conjugué au mauvais état nutritionnel du cheptel après la pluie du 27 Juin.

Dans le département de Médina Yoro Foulha deux foyers de pasteurellose ovine et dans le département de Vélingara un foyer de pasteurellose bovine, deux foyers de pasteurellose ovine et un foyer de charbon symptomatique ont été enregistrés.

**Comme mesures prises :** les animaux malades ont été traités et ceux non malades vaccinés.

Pour le reste du pays la situation est calme.

### Autres problèmes constatés

#### Situation des mortalités liées aux pluies enregistrées le 27/06/18

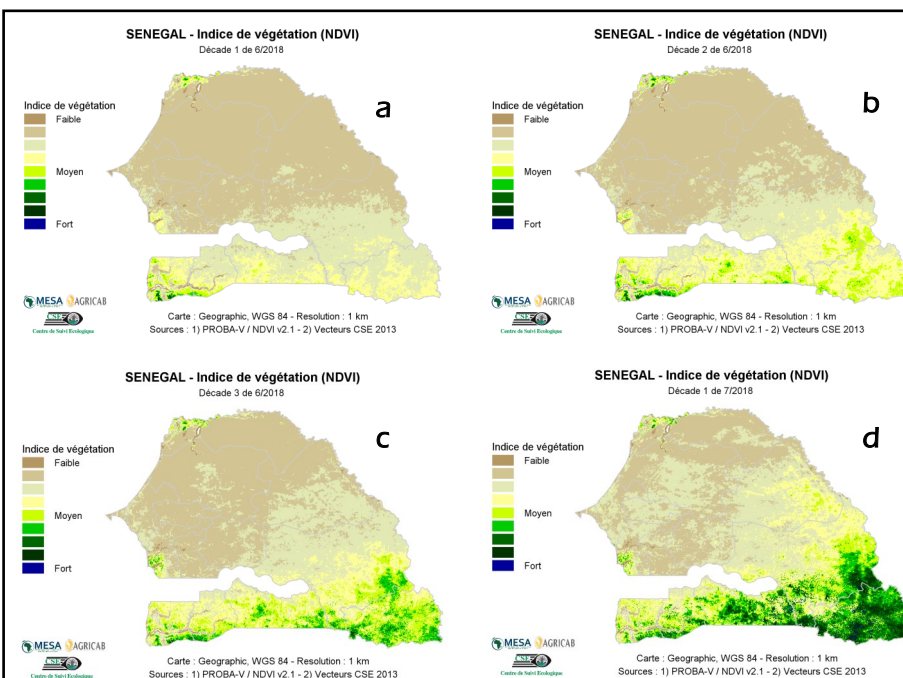
Régions de : Louga, Saint louis et Kaffrine

Les mortalités enregistrées tournent autour de **22992 ovins, 23300 caprins et 525 bovins** en attendant le recensement exhaustif dans les départements concernés.

### Commentaires

La situation est catastrophique après les premières pluies enregistrées le 27 juin avec beaucoup de mortalités enregistrées, le pâturage quasi inexistant, l'humidité consécutive aux précipitations qui a fortement dégradé la qualité du pâturage résiduel, la surcharge du bétail au niveau des points d'eau, panne fréquente des forages pastoraux et les prix de l'aliment usiné très élevés au niveau des marchés.

## Suivi de la végétation



A la première décade du mois de juillet 2018 (Figure 1d), le front de la végétation continue de progresser du sud au nord du pays. Après la Casamance et le Sénégal oriental, l'installation de la végétation a démarré dans une grande partie du Bassin arachidier et la Zone Sylvo-pastorale. En effet, les valeurs de l'indice de végétation (NDVI) ont nettement augmenté par rapport aux trois décades du mois de juin notamment dans le sud-est du pays (Figure 1a, 1b et 1c). Cette situation pourrait être expliquée par les précipitations assez conséquentes enregistrées durant les deux dernières décades de juin 2018.

Figure 1 : Cartes du NDVI des trois décades du mois de juin 2018 (a, b et c) et de la première décade du mois de juillet 2018

## Situation des marchés

### I. Approvisionnement des marchés

La modicité des offres des produits locaux (céréales, légumineuses) et l'occupation des paysans dans les travaux champêtres accentuent, davantage, la faiblesse du niveau d'approvisionnement dans les marchés ruraux de collecte, principale source d'approvisionnement des marchés urbains de groupement. Cette situation se traduit par la morosité des transactions dans ces marchés. Dans les marchés urbains de groupement et de consommation, les stocks commerçants, par faute de renouvellement, ont fléchi.

Toutefois, les disponibilités en céréales importées sont abondantes pour le riz (parfumé, ordinaire, intermédiaire) dont les derniers relevés satisfaisants chez les commerçants sont renforcés par le stock de régulation dont le volume s'élève à **171 790 tonnes** (source : ARM, semaine 27 juin – 03 juillet 2018).

### II. Niveau général des prix

Les prix au producteur des céréales pratiqués dans les marchés ruraux de collecte s'élèvent à : **164 F CFA/kg** (mil souna), **253 F CFA/kg** (sorgho), **176 F CFA** (maïs). La comparaison décadaire indique une légère hausse (**4%**) du prix du sorgho et une stabilité pour les autres céréales (mil, maïs). En revanche par rapport à la même décade 2017, les variations n'ont concerné que le mil (**-24%**) et le sorgho (**+17%**).

Les prix de détail se situent à : **200 F CFA/kg** (mil souna), **309 F CFA** (sorgho), **215 F CFA/kg** (maïs). Au cours des deux dernières décades, seul le prix du prix du sorgho a augmenté (**+6%**). Par rapport à la même décade 2017, les variations s'affichent comme suit : **-21%** pour le mil, **+20%**

pour le maïs.

Le prix du kilogramme du maïs importé qui se situe à **228 F CFA/kg** reste similaire à son cours de la décade antérieure et à son niveau de l'année dernière à la même période.

Les prix des différentes variétés de riz se présentent comme ci-après : **267 F CFA** (riz local décortiqué), **290 F CFA** (riz non ordinaire), **385 F FCFA** (riz parfumé). La comparaison par rapport aux périodes de référence révèle une relative stabilité pour tous les types de riz.

Les prix au producteur des légumineuses s'établissent à : **527 F CFA/kg** (niébé), **185 F CFA/kg** (arachide coque), **467 F CFA/kg** (arachide décortiquée). Les variations significatives concernent les prix du niébé (**+35%**) et l'arachide décortiquée (**-48%**) comparativement à leurs niveaux de la même décade 2017.

Les prix par kilogramme de détail des légumineuses s'élèvent à : **594 F CFA** (niébé), **230 F CFA/kg** (arachide coque), **545 F CFA** (arachide décortiquée). Par rapport à la 3<sup>ème</sup> décade de juin 2018, seul le prix du niébé a augmenté (**+11%**). En revanche, la comparaison annuelle indique les variations suivantes : **+22%** (niébé), **-24%** (arachide décortiquée).

### III. Perspectives

La modicité des offres paysannes et la faiblesse des stocks commerçants observées au cours de la 1<sup>ère</sup> décade de juillet 2018, vont s'accroître davantage durant la seconde décade de juillet 2018. Cette tendance baissière serait tributaire de l'épuisement des disponibilités dans tous les types de marchés suivis. Conséquemment, les prix des produits locaux (céréales locales sèches, légumineuses), à défaut d'augmenter, resteront relativement stables.

### Groupe de Travail Pluridisciplinaire

#### Agence Nationale de l'Aviation Civile et de la Météorologie

Aéroport Léopold S. Senghor B.P. 8257 Dakar-Yoff \_ Sénégal

Téléphone : +221 33 869 53 39 Fax : +221 33 820 13 27

Message : gtp-senegal\_dmn@yahoo.fr

Créé dans le cadre du Programme AGRHYMET, le GTP a pour objectif de contribuer à l'alerte précoce pour la sécurité alimentaire en fournissant des informations complètes sur la campagne agricole. Sa coordination technique est assurée par l'Agence Nationale de l'Aviation Civile et de la Météorologie (ANACIM). Le groupe composé des services intervenant dans le domaine de la production agricole (Hydrologie, Agriculture, Protection des Végétaux, Elevage, Centre de Suivi Ecologique, Commissariat à la Sécurité Alimentaire, Direction de l'Analyse, de la Prévision et des Statistiques...) publie à la fin de chaque décade un Bulletin Agrométéorologique Décadaire destiné aux autorités nationales, aux bailleurs de fonds et aux techniciens, à la presse etc.

Dans le cadre de la mise en place du Cadre Mondial des services climatologiques, ce groupe a été élargi aux assurances agricoles, INP, CNCR, CONGAD, ANCAR, URAC, Direction Santé Publique, DPVE et à la presse...